

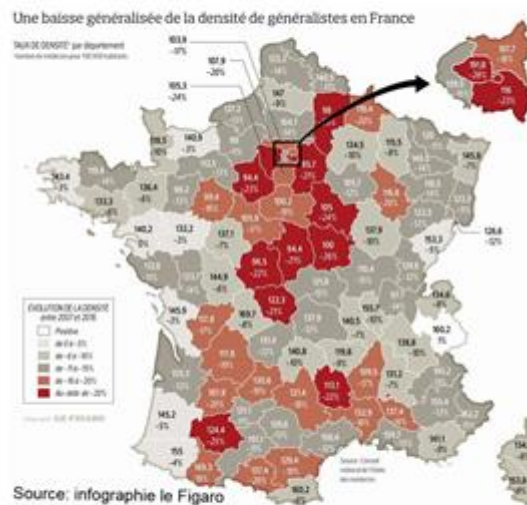
# Sur le terrain...

## 5 millions de Français sans soins



### La nouvelle série de Soins Coordinés Episode 1/6: les déserts médicaux

Outre les problématiques connues des déserts médicaux( exercice isolé, charge de travail, besoin des patients), ils posent avant tout la problématique de l'accès aux soins. Ainsi, **un désert médical est un territoire où l'accès aux soins n'est plus garanti pour tous**. Pour un patient, cela signifie notamment d'être géographiquement éloigné de son médecin, de devoir faire face à de longs délais de rendez-vous, ou pire, de ne pas retrouver de médecin traitant quand son médecin de toujours est parti à la retraite, et que les médecins locaux ne prennent qu'une certaine "catégorie" de patients, sur rendez-vous, et sur des plages horaires réduites (les médecins dits "à exercice particulier" (MEP)).



**Alors, comment pallier les problématiques propres à l'accès aux soins dans les déserts médicaux ?**

## 1 solution, 4 lettres : C P T S

Prévues dans la loi de modernisation de notre système de santé, les **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)** permettent de manière très souple de:

**Coordonner** une équipe de soins primaires (premier ou deuxième recours) et du médico-social afin de pallier l'isolement et les charges de travail trop lourdes des professionnels en zones fragiles autour d'un

**Projet de Santé** commun pour répondre du mieux possible aux besoins de santé des patients sur un

**Territoire déterminé** afin de

**Structurer** les parcours de santé des patients

Notre association **Soins Coordonnés** est pleinement porteuse de ces

**Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.**

Nous pouvons **vous informer** si vous souhaitez simplement davantage d'information sur ces communautés professionnelles territoriales de santé et **vous accompagner à les mettre en œuvre sur le terrain...**

**Contactez-nous !**

# Sur le terrain...

## 600 maisons de santé: une réponse partielle à l'accès aux soins



Share



Tweet



Share



Forward

*La nouvelle série de Soins Coordinés*

*Episode 2/5: l'exercice regroupé*

L'exercice regroupé est une opportunité indéniable, non seulement, pour rompre avec les difficultés auxquelles font face les professionnels de santé (isolement, charge de travail etc.) mais également pour assurer une meilleure organisation du parcours de soins des patients et a fortiori, une meilleure prise en charge. Toutefois les modèles actuels, à savoir les Maisons de Santé pluriprofessionnelles, les Pôles de Santé, les SISA, s'ils sont une bonne idée, peuvent également freiner le regroupement de professionnels par des lourdeurs administratives ou financières (une maison de santé coûte cher), des règles trop contraignantes (deux médecins par maisons de santé), un manque de flexibilité (notamment sur les départs de professionnels).



La notion d'agilité est une piste pour modéliser une nouvelle organisation du système de santé. L'agilité organisationnelle est l'aptitude d'une structure à être réactive face aux fluctuations de son environnement et à proposer des solutions correspondant aux besoins de ses utilisateurs.

**Comment appliquer la méthode agile à l'exercice regroupé?**

## 1 solution, 4 lettres : C P T S

Prévues dans la loi de modernisation de notre système de santé, les **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)** permettent de manière très souple de:

**Coordonner** une équipe de soins primaires (premier ou deuxième recours) et du médico-social afin de pallier l'isolement et les charges de travail trop lourdes des professionnels en zones fragiles autour d'un

**Projet de Santé** commun pour répondre du mieux possible aux besoins de santé des patients sur un

**Territoire déterminé** afin de

**Structurer** les parcours de santé des patients

Notre association **Soins Coordonnés** est pleinement porteuse de ces

**Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.**

Nous pouvons **vous informer** si vous souhaitez simplement davantage d'information sur ces communautés professionnelles territoriales de santé et **vous accompagner à les mettre en œuvre sur le terrain...**

**Contactez-nous !**

7 Juillet 2016

SOINS  
COORD  
ONNÉS

# Sur le terrain...

## Fédérer les professionnels de santé autour d'un projet commun



Share



Tweet



Share



Forward

*La nouvelle série de Soins Coordinés*

*Episode 3/5: le projet de santé*

Nous avons vu dans l'épisode précédent que l'exercice commun est indéniablement l'une des solutions pour assurer une meilleure organisation du parcours de soins et donc une meilleure prise en charge.

Toutefois, communiquer ne suffit pas.



Il faut se parler, échanger, se rencontrer et se coordonner autour de problématiques de santé communes, avoir des objectifs communs ; en somme, travailler ensemble autour d'un projet de santé commun. Celui-ci consiste à déterminer les spécificités territoriales sociales et sanitaires et à les mettre en exergue avec des propositions d'actions de santé publique qui visent à améliorer l'état de santé de la population et favoriser l'accès aux soins. Le projet de santé vise plus largement à répondre aux attentes et aux besoins de la population au niveau local.

**Pour cela, comment faire ?**

## 1 solution, 4 lettres : C P T S

Prévues dans la loi de modernisation de notre système de santé, les **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)** permettent de manière très souple de:

**Coordonner** une équipe de soins primaires (premier ou deuxième recours) et du médico-social afin de pallier l'isolement et les charges de travail trop lourdes des professionnels en zones fragiles autour d'un

**Projet de Santé** commun pour répondre du mieux possible aux besoins de santé des patients sur un

**Territoire déterminé** afin de

**Structurer** les parcours de santé des patients

Notre association **Soins Coordonnés** est pleinement porteuse de ces

**Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.**

Nous pouvons **vous informer** si vous souhaitez simplement davantage d'information sur ces communautés professionnelles territoriales de santé et **vous accompagner à les mettre en œuvre sur le terrain...**

**Contactez-nous !**

15 Juillet 2016

SOINS  
COORD  
ONNÉS

# Sur le terrain...

## 3 600 000 passages évitables à l'hôpital



Share



Tweet



Share



Forward

### *La nouvelle série de Soins Coordonnés Episode 4/5: les hospitalisations évitables*

Selon le rapport 2014 de la Cour des Comptes sur la Sécurité Sociale, l'hôpital doit "sans cesse davantage répondre à une demande de soins non programmés qui pourrait être sans doute pour une part très importante assurée en ville". On estime ainsi à 3,6 millions le nombre de "passages évitables" à l'hôpital. Pour éviter le recours trop fréquent à l'hôpital et développer le volet ambulatoire, la disponibilité et la bonne coordination des professionnels de santé de ville est indispensable.



A la sortie de l'hôpital, une prise en charge globale des patients par une équipe soignante de ville organisée et coordonnée peut éviter des ré-hospitalisations en assurant au patient qualité et sécurité des soins.

**Comment mieux coordonner les professionnels de ville?**

## 1 solution, 4 lettres : C P T S

Prévues dans la loi de modernisation de notre système de santé, les **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)** permettent de manière très souple de:

**Coordonner** une équipe de soins primaires (premier ou deuxième recours) et du médico-social afin de pallier l'isolement et les charges de travail trop lourdes des professionnels en zones fragiles autour d'un

**Projet de Santé** commun pour répondre du mieux possible aux besoins de santé des patients sur un

**Territoire déterminé** afin de

**Structurer** les parcours de santé des patients

Notre association **Soins Coordonnés** est pleinement porteuse de ces

**Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.**

Nous pouvons **vous informer** si vous souhaitez simplement davantage d'information sur ces communautés professionnelles territoriales de santé et **vous accompagner à les mettre en œuvre sur le terrain...**

**Contactez-nous !**



SOINS  
COORD  
ONNÉS

# Sur le terrain...

## Ensemble, construisons les CPTS de demain



Share



Tweet



Share



Forward

*Une réponse à de nombreuses problématiques territoriales de santé*

**Quoi ?** Les **Communautés Professionnelles Territoriales de santé (CPTS)** sont une nouvelle forme de regroupement hors les murs prévue par la loi de modernisation de notre système de santé de 2016.

**Pourquoi ?** Les CPTS sont un outil au service de la **structuration des parcours de santé** des patients.

**Pour qui ?** La communauté professionnelle territoriale de santé s'adresse aux professionnels de santé regroupés en **équipe de soins primaires, acteurs de soins de premier recours avant tout, en collaboration avec les acteurs médico-sociaux et sociaux.**

**Comment ?** Les membres d'une communauté professionnelle territoriale de santé formalisent un **projet de santé** qui définit un territoire d'action, identifie les problématiques territoriales sociales et sanitaires et propose des actions de santé publique pour améliorer l'état de santé de la population et favoriser l'accès aux soins. Les CPTS peuvent améliorer la prise en charge des patients par les professionnels à travers trois indicateurs principaux: la qualité des soins, la sécurité des soins et l'accès aux soins.

**Avec qui ?** Dans le cadre des diagnostics territoriaux de santé et sur la base des projets de santé de santé des CPTS, **l'Agence Régionale de Santé** peut conclure des contrats territoriaux de santé. Le contrat territorial de santé définit l'action assurée par ses signataires, leurs missions et leurs engagements, les moyens qu'ils y consacrent et les modalités de financement, de suivi et d'évaluation. A cet effet, l'ARS peut attribuer des crédits du fonds d'intervention régional (FIR).

Par ailleurs, les acteurs de la CPTS peuvent bénéficier du soutien des **plateformes territoriales d'appui (PTA)**.

**Par qui ?** Vous, professionnels de santé de ville, êtes les acteurs ; **l'Association Soins Coordonnés** vous accompagne à chaque étape de la constitution et de la mise en oeuvre de ces CPTS. N'hésitez pas:

### **Contactez-nous !**

Vous retrouverez l'ensemble des communications de cette série  
sur notre site internet !

Soins Coordonnés est une association loi 1901 de professionnels de santé. Créée en 2011, elle défend l'indépendance des acteurs de la santé en ambulatoire, l'accès à des soins de qualité pour tous et l'universalité de notre système de prise en charge.

#### **Ses missions**

Organiser et promouvoir un système de santé accessible et de qualité  
Former et accompagner les différentes parties-prenantes de la santé publique.



Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)

Copyright @soinscoordonnés, All rights reserved.